

Lyon, 1er décembre 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Trier le papier, c'est faire un don au téléthon.

A quelques jours du téléthon, la Métropole de Lyon rappelle son engagement auprès de l'Association Française des Myopathies au travers du slogan «**Trier le papier, c'est faire un don au téléthon**», le nouveau credo de l'équipe Téléthon-Métropole de Lyon.

En triant leurs papiers tout au long de l'année, les habitants de la Métropole permettent à l'AMF de recueillir des fonds qui lui donnent la possibilité faire progresser la recherche. Afin de clore la saison 2015 du Téléthon et l'opération engagée de collecte des papiers, **la Métropole de Lyon va remettre à l'association AFM-Téléthon un chèque de 10 000 euros** le mardi 25 janvier 2016 à 11h dans salon Louis Pradel de l'Hôtel de la Métropole.

La mise en place de la collecte sélective favorise et simplifie le tri du papier au sein de la Métropole de Lyon, **sans que les habitants aient à se déplacer** en point de collecte ou en déchèterie. **Papiers, journaux, magazines, annuaires ou encore catalogues sont en effet collectés dans des bacs verts, durant toute l'année.**

Pour chaque tonne de papier collectée sur l'année, **0,50€ est reversé à l'AFM**. Pour cette saison 2015 (débutant le 1er octobre 2014), ce sont alors **10 000 euros de dons** qui ont été récoltés.

Cette opération de collecte des papiers s'inscrit dans une **politique de gestion des déchets mise en place depuis 1997 par la Métropole de Lyon**, en accord avec l'objectif majeur du Grenelle de l'Environnement : faire progresser le recyclage des déchets. Les objectifs fixés par l'Etat en matière de recyclage des papiers sont ambitieux : atteindre 55% en 2016 et 60% en 2018.

La Métropole de Lyon permet ici à ses habitants de **lier geste écologique et geste humain**, et d'exprimer leur solidarité de manière engagée, autrement que par des dons financiers en cette période de crise. Les fonds récoltés permettent à l'association AFM de faire progresser la recherche contre les maladies génétiques rares et lourdement invalidantes.

Le chèque sera remis à l'AFM par **Thierry Philip**, Vice-Président de la Métropole de Lyon en charge de l'Environnement, de la Santé et du Bien-être dans la ville et **Nicole Sibeud**, Directrice Générale Déléguée et Directrice de la Propreté.

Contact presse :

rguillet@rguillet.com

04 26 99 37 52/06 98 51 59 94